

L'archéologie sous-marine en Algérie, état actuel et perspectives d'avenir.

Dr. KHELLAF Rafik

Centre Universitaire Morsli Abdellah Tipaza

Résumé :

L'archéologie sous-marine a connu un essor fulgurant durant ces dernières années. Beaucoup de découvertes à travers le monde ont fourni des données scientifiques d'une valeur inestimable. Néanmoins, ces découvertes restent peu nombreuses en comparaison avec les découvertes en archéologie terrestre. Les fonds marins renferment encore beaucoup de richesses. Beaucoup de régions ne disposent d'aucun inventaire de ses sites archéologique sous-marin. Certes, quelques sites sont connus par les plongeurs mais les explorations et les recherches scientifiques ont été très rares et peu documentées. Le but de cette étude, en plus de donner une définition et une typologie exacte du patrimoine archéologique sous-marin, est de revenir sur les découvertes et études effectuées en Algérie et de mettre le point sur l'importance de ces dernières.

Abstract:

The underwater archeology has known a lightning increase through the last years. Many discoveries all over the word provided valuable scientific information. However, these discoveries remain fewer than the terrestrial ones. The seabed still contains an amount of wealth. Many regions are not provided with inventory of the underwater archeological sites. It is obvious that some sites are widely known to the divers but the scientific explorations and the researches are few and not well documented. This study aims to go back on the discoveries and the studies performed in Algeria and focus on their importance. Besides to precise the definition and the exact types of the underwater archeological

heritage.

Mots clefs : Archéologie sous-marine, Archéologie subaquatique.

Key words : Nautical Archaeology, Underwater archeology.

Introduction :

L'Algérie est un pays riche en patrimoine culturel et archéologique, plus de 370 sites classés, dont 7 dans la liste du patrimoine mondial¹, ayant eu en son territoire Césarée (actuellement Cherchell) une Capital de la province romaine, qui s'étendait jusqu'à l'Océan Atlantique et dominé au temps de la régence d'Alger, sur une grande partie de la méditerranée. Ce pays qui possède un grand potentiel archéologique sur son territoire ne peut que cacher un immense potentiel en patrimoine archéologique sous-marin encore, peut-être plus riche, impatient d'être découvert et d'être étudié.

L'Algérie ne dispose d'aucun inventaire de ses sites archéologique sous-marin. Certes, quelques sites sont connus par les plongeurs mais les explorations et les recherches scientifiques ont été très rares et peu documentées. Tout d'abord, avant de parler sur le probable potentiel de l'Algérie pour ce qui concerne ce patrimoine culturel englouti, posons-nous les questions suivantes; que veut-on dire par archéologie sous-marine ? Quel sont les biens culturels matériels qui font partie de cette archéologie ? Et puis quel est la nature des sites qu'étudie cette archéologie « sous l'eau » ?

L'archéologie sous l'eau ?!

Une terminologie :

On distingue plusieurs appellations qui sont liées à l'étude des vestiges archéologiques qui sont ou étaient engloutis sous l'eau. Cette appellation change de sens selon une origine simple qui est la langue. Au final,

la définition change selon le pays Francophone ou anglophone. On trouvera de ce fait les appellations suivantes :

Dans les pays francophones, L'archéologie subaquatique et l'archéologie sous-marine, ont en commun le milieu d'exercice aquatique, néanmoins, il faut faire la distinction entre ces deux catégories dont la première se pratique dans les eaux douces et fermées (des lacs et rivières) et la seconde, dans les eaux salées et ouvertes de la mer². En effet, en France, la notion commune d'archéologie "sous l'eau" (de l'anglais underwater Archeology) a été dépassée pour distinguer, que ce soit sur le plan juridique comme scientifique, l'archéologie sous-marine de l'archéologie subaquatique.

Dans les pays anglophones on distingue deux disciplines qui étudient les vestiges archéologiques qui sont sous l'eau. On commencera par une présentation et une traduction littéraire des deux ; « **underwater archaeology** » qui signifie l'archéologie sous l'eau et « **maritim archaeology** » qui est l'archéologie maritime. Ses deux appellations s'entre croisent vu que la première signifie toutes pratiques archéologiques s'effectuant sous l'eau, qu'elle soit dans un milieu marin ou autre « fluvial, lacustre », et de différente nature « sites archéologiques engloutis, ports, épaves » tandis que la deuxième étudie tous les vestiges archéologiques qui résultent de la relation de l'homme avec la mer, que ce soit à travers des vestiges immobiles comme les sites archéologiques et les ports antiques ou même le mobilier archéologique comme l'étude de techniques de construction à travers les outils ou encore les sources écrites³.

Finalement, une seule discipline s'accorde entre, ce que j'appellerais, les « deux écoles » que cela soit dans l'appellation ou le sens, c'est l'archéologie navale. Cette dernière étudie tout ce qui est en relation avec la construction des bateaux et des différentes embarcations« architecture

navale » ainsi que les différentes techniques de navigation⁴.

Une Définition :

Mr Frédéric Dumas, pionnier de l'archéologie sous-marine écrivait en 1964 que le domaine de l'archéologie sous-marine comprend les ports et les villes englouties, les épaves et les sites marqués par des ancres et par des débris de poteries qui jalonnent les routes des navires antiques⁵.

La première définition du patrimoine culturel subaquatique dans un cadre international est établie en 1990 par le Conseil International des Monuments et des Sites ; l'ICOMOS dans « La charte internationale sur la protection et la gestion du patrimoine culturel subaquatique » le texte définit ce dernier comme étant le patrimoine archéologique qui se trouve dans un environnement subaquatique ou qui en a été retiré. Ceci comprend les structures et les sites submergés, les lieux de naufrage, les épaves et leur contexte archéologique et naturel⁶. Une définition plus détaillée et exacte ne viendra qu'en 2001, dans le texte de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique établie par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; l'UNESCO. Cette dernière entend par «patrimoine culturel subaquatique» toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins, et notamment : les sites, structures, bâtiments, objets et restes humains, ainsi que leur contexte archéologique et naturel ; mais aussi les navires, aéronefs, autres véhicules ou toute partie de ceux-ci, avec leur cargaison ou autre contenu, ainsi que leur contexte archéologique et naturel ; et enfin, les objets à caractère préhistorique⁷.

Historique des recherches :

Les explorations sous-marines effectuées sur la côte par les services

des antiquités avant l'indépendance, ont été rares et peu systématiques. De plus, aucune découverte importante lors de la construction des ports ou des dragages côtiers, n'avait été enregistrée, permettant d'ouvrir la voie à une véritable recherche. Quelques plongées ont été effectuées ca et la, par des amateurs en général. Ces plongées sont tout juste signalées dans des notices très brèves. Elles ont eu lieu dans des sites comme Cherchell, Tipaza et Annaba⁸, on citera cette dernière comme exemple, ou le « Harpon club de Bonne » parmi les plus anciens clubs de plongée en Algérie, y a effectuer des prospections archéologiques et a même localisé une épave romaine de plus de 35 mètres et remonté beaucoup d'amphores⁹.

Ceci dit, la plus part des « recherches d'archéologie sous-marine » d'avant 1960, qu'on trouvera citées dans différents articles, font état « d'opérations de dragage du fond marin » qui pouvait arriver jusqu'à 40m. Il faut remarquer, cependant, qu'une fouille sous l'eau est généralement une opération de longue haleine et qui nécessite, de même que la prospection sous-l'eau, l'utilisation de techniques perfectionnées et des moyens très important. Il est vrai qu'à travers le monde, lors de ses dernières décennie, le matériel de plongée a beaucoup évolué permettant à cette discipline d'être plus répandue dans les domaine des sports et des loisir ceci dit, en Algérie, la discipline est restée un peu en retrait et manque cruellement de développement et de vulgarisation.

Les premières explorations scientifiques, effectuées par des chercheurs, dans le domaine de l'archéologie sous-marine on débute en 1968¹⁰. Une mission archéologique anglaise composés de deux plongeurs ; York et Davidson, a effectué une série de plongées tout le long du littoral Algérien pour rechercher soit des gisements provenant d'épaves antiques ou d'éventuels vestiges de constructions qui devaient servir d'abris ou de port. Les deux plongeurs étaient équipés d'un matériel de prospection

moderne ; un « ferrographe inshore graphic model » utilisant des ondes ultrasonores et divers appareils de plongée¹¹.

Ce n'est qu'en 2005 que des opérations de recherche scientifique en archéologie sous-marine reviennent à l'actualité en Algérie. Une première opération unique en son genre a permis la découverte du site de naufrage du Sphinx (navire de la marine royale Française, échoué au Cap Matifou à l'Est d'Alger) ainsi que la localisation d'un site de naufrage non daté, d'un petit caboteur transportant dix meules de pierre (des meules pesant environ 800 kg chacune, sans doute destinées à des moulins à huile) les deux dans la localité d'el Marsa, tout près d'Alger¹². C'est dans le cadre d'un projet du programme européen Euromed Heritage II « La navigation du savoir – Réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée » placé sous la responsabilité de l'Université de Malte et de l'UNESCO que des stagiaires algériens ont pu participer à un chantier de formation aux techniques de l'archéologie sous-marine mis en œuvre par le Groupe de Recherche en Archéologie Navale avec le soutien administratif et financier du Ministère de la Culture d'Algérie et la contribution de la Marine algérienne¹³. Mais malheureusement, malgré les souhaits affichés de l'Algérie de se doter d'un laboratoire d'archéologie sous-marine chargé de la protection de la mise en valeur du patrimoine culturel subaquatique, cette dernière opération marquera la fin de toute activité de recherche scientifique, liées à l'archéologie sous l'eau en Algérie.

Notons tout de même l'effort du nouveau musée national maritime d'Alger qui a créé un département de recherche en archéologie sous-marine en 2015 et qui, pour cela, a formé une équipe de cinq archéologues plongeurs. Cette équipe n'a toujours pas de projet inscrit en son programme mais espère être le point de départ d'un domaine encore inexistant en Algérie.

Potentiel de l'Algérie en vestiges archéologiques sous-marin :

Malgré l'absence d'étude de vestiges sous-marin et l'inscription de ces derniers dans la liste d'inventaire (mis à part les anciens ports qui sont annexés au villes et non considérés comme partiellement sous l'eau), l'Algérie regorge de biens culturels qui gisent au fond de l'eau, parmi les première découvertes, on citera celle d'une galère antique en bois d'acajou qu'on trouva échouée dans la vase à l'entrée du port romain de Cherchell et d'où on extraira une vingtaine d'amphores et de grandes jarres¹⁴.

Un exemple comme celui-ci peut très bien se répéter, vu que sur la cote algérienne, pas moins de 60 abris maritimes sont cités dans des sources anciennes et par des auteurs modernes¹⁵, dont 27 ports antiques identifiés et localisés par des prospections in situ¹⁶, et autant de ports à l'époque médiévale, surtout au temps de la régence d'Alger, ou on peut citer 6 centres de construction navale dont 2 grands centre à Alger et a Cherchell, ou on pouvait construire 500 navires de guerre en l'espace d'une année¹⁷. Il ne faut pas oublier aussi, qu'au temps de la régence d'Alger, les navires de guerre étaient souvent engagés dans des batailles. On peut citer une des plus connues et qui a coûté une grande perte aux ennemis des Ottomans d'Algérie : l'attaque d'Alger par Charles Quint, en 1541, qui a couté à ce denier environ 200 navires, perdu après une bataille farouche contre les algérois au portes d'Alger et une tempête qui c'est abattue sur la flotte contraignant l'empereur à rembarquer sans pouvoir prendre la ville¹⁸. N'oublions pas aussi le nombre important des échanges commerciaux, depuis l'antiquité, sur tous le bassin méditerranéen ou la cote algérienne avec ses 1200km et ses ports qu'on a précédemment évoqué, ne peut que présenter une activité commerciale très intensive. Tous ces évènements et tellement d'autres qu'on n'a pas cité, nous présage la présence d'un potentiel considérable en terme de

vestiges archéologiques engloutis sous les eaux que ce soit en termes d'infrastructures marines ou d'épaves de navires.

Un cas d'étude ; « de Ilo à Caesarea à Cherchell » :

Caesarea de Maurétanie, dont l'emplacement est occupé par la ville de Cherchell, fut une des plus importantes villes romaines d'Afrique du Nord. Capitale d'un royaume maure, puis d'une province romaine¹⁹ elle fut aussi une importante ville à l'époque ottomane.

Le nom de **IoL** figure dans la liste des comptoirs puniques énumérés par le Pseudo-Sylax, sur la cote septentrional du Maghreb²⁰, c'est une cité d'origine phénicienne qui résulte de l'installation de ses derniers sur tout le long du littoral d'Afrique du nord. Son port ne devait pas être sans importance, le Pseudo-Sylax comme plus tard Strabon emploient un terme qui désigne le port par excellence par opposition au simple abri²¹.

Quand à **Caesarea de Mauretanie**, c'est le nom donné par Juba II en l'hommage à Jule Cesare, en 25 av-J, Juba II fit de sa capitale une ville importante, entourée d'une enceinte, l'une des plus grande du monde romain, avec en son sein plusieurs monuments ; théâtre, amphithéâtre, cirque, qui rivalisaient avec les plus grands monuments de l'époque²². Quand au port, il était vraisemblablement grand ! Conçu sur un plan d'un port double, le premier militaire, qui pouvait, selon Cagnât, accueillir une flotte de 13 Liburnes. Et un port marchand dont la superficie protégée était d'à peu près de 9ha²³.

Et enfin, **Cherchell**, qui, après une longue période d'oubli, a retrouvé son ampleur et son importance après la venue des Barberousse en 1516 qui ont réaménager le port en construisant une nouvelle jetée et un centre de construction navale²⁴.

Dans la biographie du lieutenant général des armée naval ; le vice-amiral Jean-Paul de Saumier dit « le chevalier Paul », on peut lire un

récit sur une bataille navale : « le duc de Beaufort cingla, avec le chevalier Paul, du côté de Tunis pour y chercher les corsaires africains. Un combat opiniâtre fut livré sous le fort de la Goulette. Il se termina par l'incendie des trois principaux vaisseaux ennemis et par la déroute du reste. Le duc de Beaufort, s'étant ensuite arrêté dans la rade d'Alger, dépêcha le chevalier Paul avec plusieurs vaisseaux pour aller à la chasse des corsaires algériens. Le chevalier partit sans attendre le gros de son escadre, et, avant rencontré cinq bâtiments barbaresques, il les poursuivit, les obligea à aller mouiller à l'ouest d'Alger, au fort de Cherchell, et les canonna jusque dans leur retraite. Attirés par le bruit de ses canons, les autres vaisseaux de son escadre vinrent le joindre. Le duc de Beaufort y alla aussi avec sa flotte, mais il ne restait pour ainsi dire plus rien à faire quand il arriva. Déjà le chevalier Paul avait mis le feu à deux des vaisseaux algériens, et réduit les autres à la dernière extrémité. Ceux-ci ne tardèrent pas en effet à se rendre. »²⁵ Sur cet évènement, deux emplacements peuvent être évoqués ; le premier, à l'intérieur du port actuel ou lors des travaux d'aménagement de ce dernier, en 2007, au cours des opérations de dragage, des canons dont un faisait plus de 2 mètres de long ont été récupérés des fonds marins²⁶. Le deuxième, à l'est du port de Cherchell ou les jeunes du club de plongée Kheir Eddine Barberousse, de l'association Mâarif de Cherchell, avaient, en 1990, localisé et identifié 24 canons, immergés à quelques mètres de la surface de la mer²⁷.

Une étude typologique de ses canons permettrait de les dater et de poser une hypothèse qui les associerait à un évènement bien précis.

Conclusion :

En conclusion, il faut souligner l'importance de réfléchir à comment étudier ce patrimoine encore inconnu dans notre pays, mais aussi, et surtout, comment protéger ce dernier en mettant en place des méthodes d'études et des protocoles de protections efficaces et bien précises.

Références :

(Endnotes)

- 1 Source ; Office national de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels protégés.
- 2 Brunet-Gaston(V.), l'archéologie sous-marine et subaquatique, SHAD, Besançon, 2010, P.5
- 3 Muckelroy (K.),Maritime Archaeology. Cambridge University Press, 1978, P.9.
- 4 Delgado (J.), Encyclopaedia of Underwater and Maritime Archaeology, Yale University Press, 1997,P260
- 5 Dumas (F.), épaves antiques, introduction à l'archéologie sous-marine méditerranéenne, éditions Maisonneuve et Larose, 1964, P.13
- 6 International Council on Monuments and Sites, Charte internationale sur la protection et la gestion du patrimoine culturel subaquatique, ICOMOS, 1996, P.1.
- 7 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, UNESCO, 2001, P. 2
- 8 Bouchenaki (M.), « A propos du port antique de Tipasa », in Revue d'Histoire et de Civilisation du Maghreb, N°8, 1970,P.27
- 9 Marec (E.), « le golf de Bône et la recherche archéologique sous-marine », in Bulletin de l'Académie d'Hippone, 1936/1961-, N°8, P. 26
- 10 Ferdi (S.), « recherches archéologique subaquatique effectuées sur la cote algérienne », in seminarion le strutture dei porti e degli approdi antichi, ANSER, Roma, 2004, P.205
- 11 York (R.), Davidson (D.), Roman harbours of Algeria, Maghreb project, 1968, P.5
- 12 Groupe de Recherche en Archéologie Navale, Communiqué de Presse n°22005/, http://archeonavale.org/communication/comm_presse/

comm12005-.html

- 13 Ibid
- 14 Gauckler (P.), Musée de Cherchell, Paris, 1895, p. 166
- 15 Graw (P.), abris et ports antiques, Catalogue des ports antiques, Vol 1, 3ème édition, 2012, P.107
- 16 York (R.), Davidson (D.), Op-Cit, P.5
- 17 Sander (R.), fondation de la régence d'Alger, histoire des Barberousse, Paris, 1837, P.16
- 18 Ibid, P.67
- 19 Leveau (Ph.), « Caesarea Maurétanie Cherchell », in dossier d'archéologie, septembre 2003, P.20
- 20 Gsell (St.), Histoire ancienne de l'Afrique du nord, T.2, Paris, 1918, P.143
- 21 Leveau (Ph.), Caesarea de Maurétanie, une ville Romaine et ses campagnes, Ecole Française de Rome, 1984, P.10
- 22 Ibid, P.14, 26,33
- 23 Cagnat (R.), l'armée romaine d'Afrique, Paris, 1913, P.280
- 24 Billard (L.), P.116
- 25 Sans Auteur, Un Amiral Marseillais, Le Chevalier Paul, Vice-Amiral de France, Ed. Principaux Libraires, 1883, P.6
- 26 M'Hamed (H.), « Port de Cherchell, Un canon du XVIe siècle récupéré », in El watan, 292007/12/
- 27 M'Hamed (H.), Op.Cit, P.12.